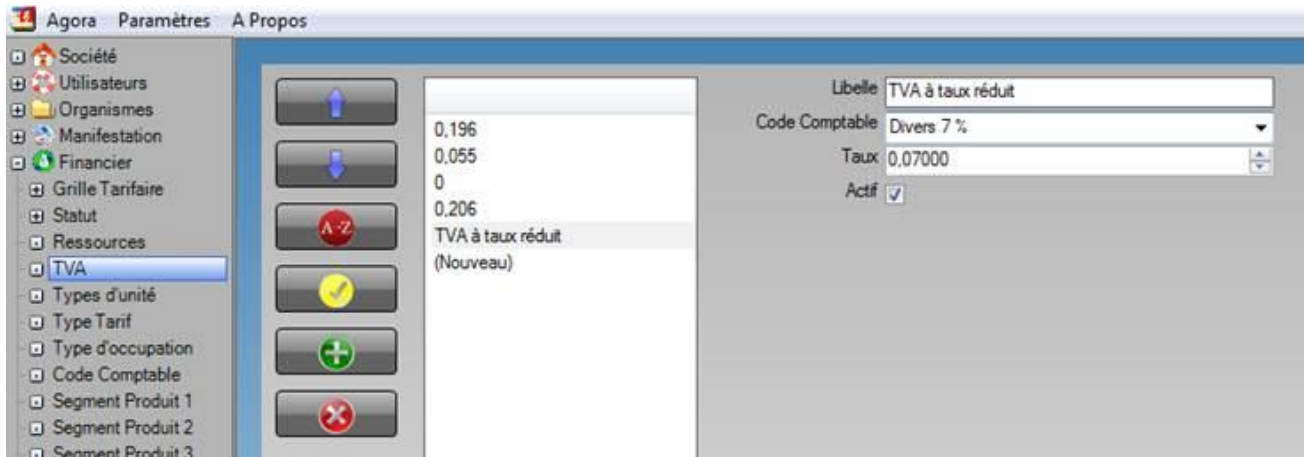
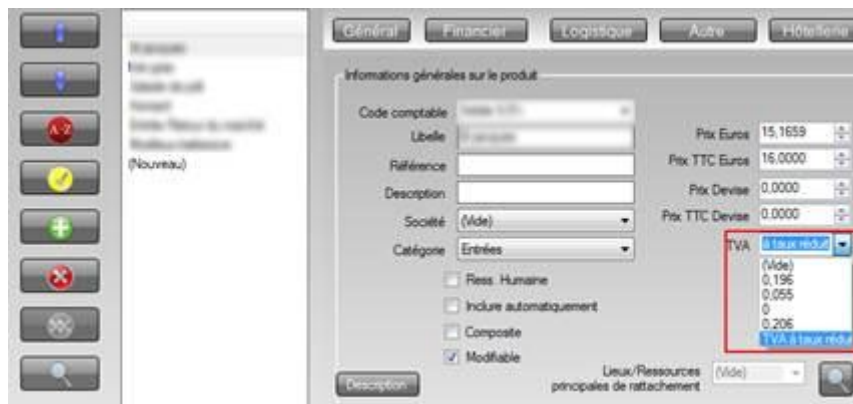


Procédure relèvement de taux de TVA

- Création du nouveau taux de TVA dans votre Manager :



- Modification vos tarifs dans le manager (Financier/Ressources).



Il convient de passer sur tous les produits nécessaires et de changer le taux de TVA.

Nous sommes conscients que ce changement de tarifs peut être conséquent, ainsi nous pouvons vous proposer une prestation d'intégration du nouveau taux. Vous devrez cependant nous assister afin d'identifier les produits à modifier

Vos modèles de documents peuvent également être impactés par ce changement. Nous restons à votre disposition pour chiffrer d'éventuelles évolutions.

AVANTI Technologies

Immeuble des Lumières

44 avenue des Terroirs de France - 75012 PARIS

Tel: 01.53.33.52.32 - Fax: 01.53.33.06.60

www.avanti-technologies.fr